

## **COMMISSION FESTIVITES**

Réunion du 26 novembre 2014

Présents :

Mme Cindy PECORARO, adjoint au Maire  
Mme Béatrice ROZES, conseillère municipale  
Mme Dolorès GALZIN, conseillère municipale  
M. Serge BERTHOUMIEU, conseiller municipal  
M. Antoine HERNADEZ, conseiller municipal

Absent excusé :

M. Laurent SIGUIER, conseiller municipal  
*(commiss<sup>o</sup> communication a débordée sur commission festivité : a dû partir, pour convenance personnelle)*

FETE DE NOËL
--------------

J'informe les membres de la commission que l'achat du sapin auprès de la C.C.S.A. ne sera plus nécessaire, car Michel BERNARD s'est proposé de m'en livrer un, de 3 mètres également, et ce, gratuitement.

Je précise également que la chorale intervenue pour le repas des aînés a décliné sa participation, car les délais sont trop courts et qu'ils ont déjà des manifestations à couvrir à la date choisie, soit le dimanche 14 décembre 2014.

Mme GALZIN nous explique que de son côté, elle s'était rapprochée de l'association ART ET MUSIQUE, chorale composée de bénévoles et située dans les locaux de la maison de retraite Bressoles, à Castres.  
Leur concept nous plaît particulièrement, car c'est une chorale participative. Il nous appliquerait un tarif de 100 €, dont 50 € seraient pour les frais de déplacement et les 50 € restant seraient reversés à une œuvre caritative. Ce point-là, nous conforte dans notre choix.

Par la suite, j'annonce que j'ai trouvé une personne qui accepterait de faire des crêpes, pour un coût de 0 € pour la Commune. En contrepartie, les recettes de la vente de ses crêpes lui reviendraient en totalité.

Nous en venons à évoquer ce qu'il nous resterait à régler, à savoir :

- l'achat de boules de Noël,
- l'achat des ingrédients pour la conception du vin chaud et du chocolat chaud.

Lors de nos échanges, MM. HERNANDEZ et MARTY ont fait remarquer que notre manifestation allait se produire le week-end suivant la manifestation de Noël effectuée par la MJC ; et qu'il ne faudrait pas que cela soit mal interprété, car notre but est de partager un moment convivial avec les habitants de St Affrique et refléter l'esprit de Noël.

Par conséquent, il nous a paru plus raisonnable de reporter ce projet à l'année prochaine et de voir avec la MJC si l'on pourrait s'associer afin de faire réaliser un « arbre de Noël » plus imposant.

J'évoque également la demande des ATSEM, lors de la réunion Affaires Scolaires du mardi 26 novembre, qui nous faisaient remarquer que le repas de Noël, financé par la Mairie, n'était que du « gaspillage » ; en effet, la majorité des enfants n'aiment pas le repas proposé et les assiettes finissent, la plupart du temps, à la poubelle.

D'autre part, elles nous ont aussi interrogés sur la possibilité de remplacer ce repas de Noël par un spectacle, ce qui resterait plus dans la mémoire des enfants qu'un repas.

Ainsi je propose d'étendre « l'arbre de Noël » de l'année prochaine à l'école et pas seulement à la MJC.

#### PANIER GARNI POUR LE PERSONNEL MUNICIPAL ET LES BENEVOLES NAP

Je précise que j'ai demandé le tarif d'achat de ces paniers pour l'année passée mais que je n'ai pas encore eu la réponse (*je relance Malori à ce sujet*).

M. SIGUIER ayant dû s'absenter, nous n'avons pas pu aborder avec lui ce qui devait être demandé comme devis à son employeur, spécialisé en charcuterie.

Enfin, je fais remarquer qu'il serait nécessaire d'ajouter, un conseiller de la commission festivités, sur la feuille délivrée au percepteur permettant d'aller payer et récupérer des achats relatifs à cette commission (ingrédients pour les apéritifs, boissons, etc...) afin de pouvoir me seconder.

Par la suite, je demande aux membres de l'équipe s'ils sont d'accord pour allouer un budget inférieur pour l'achat du panier garni dédié aux bénévoles. Nous optons pour les offrir uniquement aux bénévoles présents régulièrement et respectant ainsi la convention de bénévolat qu'ils ont signée (*je me suis rapprochée des ATSEM par courriel afin d'avoir des informations sur la présence de ces bénévoles : Mme MARCO semble ne venir que partiellement : à voir avec elle, car elle nous avait prévenus qu'elle devait subir une intervention et ne pourrait peut-être pas assurer le premier trimestre*)

Après réflexion, il est jugé, plus logique, de leur offrir à la fin de l'année scolaire.

#### ACHAT DE CHOCOLATS POUR LES AINES

J'informe l'équipe qu'il faut acheter 16 boîtes de chocolats et que j'ai vu avec M. GRAND, président la commission CCAS, qu'il nous allouait un budget de 10 € maximum par boîte de chocolats.

☞ *Boîtes de Ferrero Rocher distribuées lundi 8 décembre 2014.*

La présidente  
Cindy PECORARO